



POP UP STORE

LA BOCI

**Offre aux créateurs l'opportunité de vendre leurs produits au
BASTILLE DESIGN CENTER, 74 Boulevard Richard-Lenoir, 75011 Paris**

du Lundi 5 au Jeudi 8 Décembre 2022

Dossier de candidature

Raison-Sociale :

Nom de marque :

Adresse :

Site Internet :

Instagram :

Contact : (nom — prénom)

Tél. :

Email :

Statut juridique :

N° TVA intracommunautaire :

Date de création de l'entreprise :

Activité :

N° DE SIRET / SIREN :

ORGANISATEUR

La BOCI est une organisation professionnelle regroupant trois grandes familles de métiers : la Bijouterie Fantaisie, les Métaux Précieux et les Industries Appliquées aux Métiers d'Art. La BOCI soutient, défend les intérêts de ses adhérents et représente les acteurs de la profession. Nous sommes le lien entre les créateurs, les industriels, les pouvoirs publics et les partenaires du secteur.

Il n'y a pas de date limite d'envoi, les inscriptions se clôtureront une fois que nous aurons trouvé nos 60 créateurs. Nous nous excusons par avance si votre dossier n'est pas retenu.

RÈGLEMENT

Article 1 - ADMISSION A L'EXPOSITION :

But de la Manifestation : vente directe aux particuliers des produits des exposants

Seuls les professionnels régulièrement déclarés auprès des services fiscaux et sociaux sont autorisés à exposer.

Le nombre d'exposants étant limité par la place disponible et la qualité des pièces exposées devant être irréprochable, l'admission sera effective après examen du dossier d'inscription par un comité de sélection. Tout dossier d'inscription incomplet sera refusé.

Les décisions du comité seront sans appel et sans justification de l'admission ou la non-admission des postulants.

Article 2 - SÉLECTION :

Elle se fera suivant les produits présents sur site internet et/ou réseaux sociaux (si absent merci de nous transmettre des photos des pièces qu'il souhaite présenter). Dans le cas où le postulant serait accepté, certains documents peuvent servir à la confection de la communication. L'exposant donne autorisation à la BOCI de reproduire photos et documents fournis par lui, ceci dans le cadre de la promotion de la manifestation.

Article 3 – INSTALLATION, OUVERTURE, HORAIRES, DEMONTAGE :

INSTALLATION : Lundi 5 décembre 2022 de 8h jusqu'à 12h30.

OUVERTURE AU PUBLIC : ENTREE GRATUITE

Le Lundi 05/12/2022 de 14h à 20h.

Le Mardi 06/12/2022 & Mercredi 07/12/2022 de 11h à 20h.

Le Jeudi 08/12/2022 de 10h à 17h.

DEMONTAGE : Jeudi 08/12/2022 de 17h à 21h.

Article 4 – DROITS D'INSCRIPTION :

Une participation est demandée :

- Pour les adhérents de la BOCI : 300 euros HT + (TVA à 20% applicable)
- Pour les non-adhérents : 400 euros HT + (TVA à 20% applicable)

Elle doit être réglée lors de votre demande de candidature par chèque libellé à l'ordre de la BOCI envoyé à :
BOCI

26 Rue du Renard 75004 PARIS

BOCI : Bijouterie fantaisie Bijouterie métaux précieux Orfèvrerie Cadeaux Industries s'y rattachant
26, Rue du Renard 75004 PARIS - Tél. : 01 42 77 07 37

Site Internet : www.boci.org - Email : info@boci.org
Syndicat professionnel : N° Siret 784 227 514 00022 - Code APE 9411Z - N°TVA FR 31 784 227 514

Dans le cas d'une non-acceptation de votre candidature, chèque et documents seront restitués.

En cas d'annulation du fait de l'exposant, aucun remboursement ne pourra être effectué.

Dans le cas d'une annulation liée à une décision gouvernementale (exemple COVID19) l'ensemble des frais d'inscription engagés vous seront remboursés.

Article 5 - PROMOTION :

La promotion de l'évènement sera gérée par la BOCI, à travers la production de dépliants, affiches, cartons d'invitations, dossier de presse... Les outils de communication seront relayés également aux exposants.

Article 6 - ENTRÉE AU SALON :

GRATUITE

Article 7 - TRANSPORT :

Le transport aller- retour des œuvres est aux frais de l'exposant et sous sa responsabilité. Il n'est pas prévu de service : déballage/emballage.

Article 8 – ASSURANCE :

La BOCI n'est pas responsable des produits exposés. La BOCI décline toute responsabilité en cas de vol, incendie, avarie, perte ou détérioration des produits pendant le salon. Les exposants qui le désirent devront contracter une assurance personnelle. Une simple surveillance du Salon sera assurée la nuit par un gardien. Les exposants restent responsables de leurs œuvres.

Article 9 – Mise en scène :

La scénographie sera organisée par la BOCI.

Le mobilier d'exposition sera fourni par l'exposant et sera validé en amont par l'organisateur.

L'accrochage aux murs est seulement possible par le biais des cimaises fournies par l'établissement, le perçage des murs est formellement interdit.

En cas de non-respect l'exposant sera tenu responsable et sera dans l'obligation de payer les frais de réparation.

Article 10 :

Il est rappelé aux exposants que la loi du 11 mars 1957 interdit les copies ou reproductions destinées à une utilisation collective. Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle, faite par quelque procédé que ce soit, sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants-cause, est illicite et constitue une contrefaçon sanctionnée par les articles 425 et suivants du code pénal. En aucun cas, la responsabilité de la BOCI ne sera engagée si une infraction à cette loi était constatée au cours de l'exposition. Seul l'exposant sera tenu pour responsable de cette infraction.

Autres :

Vous êtes autonome sur vos encaissements, la salle est équipée du wifi, vous pourrez donc utiliser vos TPE. Nous ne prenons aucune commission sur les ventes.

IMPORTANT :

Dossier de candidature à renvoyer à :

BOCI

26 Rue du Renard

75004 PARIS

info@boci.org

Il doit contenir :

- Ce dossier de candidature dûment rempli et signé
- Lien site internet et réseaux sociaux
- Photographies des produits que vous souhaitez présenter (si absence de site internet)
- Un chèque de 360 euros TTC ou 480 euros TTC (voir article 4) pour les frais de participation à l'ordre de la BOCI

Attention : Tout dossier incomplet ne sera pas traité.

☐ En cochant cette case, j'accepte et je reconnais avoir pris connaissance du règlement ci-dessus.

Fait à :

Le :

Signature :

BOCI : Bijouterie fantaisie Bijouterie métaux précieux Orfèvrerie Cadeaux Industries s'y rattachant
26, Rue du Renard 75004 PARIS - Tél. : 01 42 77 07 37

Site Internet : www.boci.org - Email : info@boci.org

Syndicat professionnel : N° Siret 784 227 514 00022 - Code APE 9411Z - N°TVA FR 31 784 227 514